

Université de Montréal

**La doctrine constitutionnelle américaine  
de l'imprécision («void-for-vagueness»):  
éléments constitutifs et fondements constitutionnels**

par

Michel Le Bel

Faculté de droit

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures  
en vue de l'obtention du grade de  
Maître en droit (LL.M.)

Novembre 1991

© Michel Le Bel, 1991

Université de Montréal  
Faculté des études supérieures

Le mémoire intitulé :

**La doctrine constitutionnelle américaine  
de l'imprécision («void-for-vagueness»):  
éléments constitutifs et fondements constitutionnels**

présenté par :

Michel Le Bel

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Mémoire accepté le :

## SOMMAIRE

Le mémoire porte sur les éléments qui, en droit américain, constituent la doctrine du «void-for-vagueness» («vagueness») et sur les fondements constitutionnels proposés par la Cour suprême des Etats-Unis pour en justifier l'application.

Le «vagueness» comprend deux aspects principaux: une loi peut être annulée si, par l'imprécision de ses termes, elle ne donne pas au justiciable un avertissement raisonnable de ce qu'elle commande ou proscrie afin d'éviter l'injustice, ou, si elle ne prévoit pas des balises suffisantes pour limiter la discrétion chez ceux qui sont chargés de l'interpréter ou de l'appliquer afin d'éviter l'arbitraire, la subjectivité ou la discrimination. Ces deux aspects, appliqués hors du domaine des libertés protégées spécifiquement par la Constitution américaine (notamment par le Premier amendement), forment le «vagueness ordinaire», objet du mémoire.

Quoique le «vagueness» s'applique en droit civil, administratif et pénal, les tribunaux sont plus exigeants dans le contexte pénal. Il en va de même lorsque l'imprécision de la loi menace l'exercice des libertés protégées par la Constitution; on considère alors le «vagueness» sous un troisième aspect, lequel tend à se confondre avec une autre doctrine, la portée excessive («overbreadth»). Une loi vague n'a pas nécessairement une portée excessive, et inversement. Le mémoire n'aborde qu'indirectement le «vagueness» appliqué dans le contexte du Premier amendement.

La Cour justifie l'annulation des lois vagues en reliant le «vagueness» surtout au texte mais aussi à l'esprit de la Constitution qui ne renferme aucune exigence explicite de précision des lois. La Cour rattache généralement le premier aspect (avertissement) à l'expression «due process of law» (Ve et XIVe amendements). Elle y rattache aussi le deuxième aspect (arbitraire), mais plus difficilement. Le «due process of law» a été interprété de façon variable selon les époques. Il n'était pas évident au départ que le «vagueness» pouvait s'y rattacher, et il n'est pas certain encore aujourd'hui que l'on puisse y incorporer le deuxième aspect.

Le problème du rattachement du deuxième aspect à la Constitution s'est posé avec plus d'acuité dans le contexte du contrôle constitutionnel des lois autorisant la peine de mort sur recommandation d'un jury. Ayant jugé d'abord qu'il était impossible au législateur de prévoir à cette fin des critères précis, la Cour a exclu des protections du «due process» le contrôle de l'arbitraire en ce domaine. Se ravisant, elle a dû justifier

son contrôle là-dessus par un nouveau rattachement (VIII<sup>e</sup> amendement relatif à la protection contre les châtimens cruels ou inhabituels).

D'autres dispositions et principes constitutionnels ont aussi été invoqués pour justifier le «vagueness ordinaire», dont le droit de connaître la cause et la nature de l'accusation portée contre soi (VI<sup>e</sup> amendement), l'égalité devant la loi (XIV<sup>e</sup> amendement), la séparation des pouvoirs, l'efficacité du contrôle judiciaire, et la «Rule of law».

Malgré de nombreux rattachements au texte de la Constitution, celui-ci a joué un rôle mineur, servant davantage à légitimer l'application du «vagueness» qu'à le déterminer. L'élaboration du «vagueness» résulte en fait d'une série de lectures très «extensives», sinon abusives («misreading»), des dispositions de la Constitution et de la jurisprudence constitutionnelle. Ce sont les valeurs que, selon les époques, la Cour a tenues pour fondamentales qui ont véritablement déterminé le «vagueness», d'abord la philosophie des «droits naturels», puis la notion de justice ou d'équité fondamentale («fundamental fairness»), et enfin l'idéal de la «Rule of law». La question n'est pas close.

## TABLE DES MATIERES

Sommaire . . . . .	i
Table des matières . . . . .	iii
<b>INTRODUCTION . . . . .</b>	<b>1</b>
Problématique et cadre général de l'analyse . . . . .	2
Règles constitutionnelles qui déterminent la doctrine du «void-for-vagueness» d'une manière générale . . . . .	9
Précision de termes et concepts liés au «void-for-vagueness» . . . . .	16
<b>PREMIERE PARTIE -       ELEMENTS CONSTITUTIFS DE LA DOCTRINE AMERICAINE DU «VOID-FOR-VAGUENESS» . . . . .</b>	<b>22</b>
<b>CHAPITRE PREMIER -    Problématique générale du «void-for-vagueness» . . . . .</b>	<b>24</b>
<u>Section 1 - Premier aspect de la doctrine: l'avertissement . . . . .</u>	<u>31</u>
<u>Sous-section 1 - Contenu du premier aspect . . . . .</u>	<u>32</u>
<u>Sous-section 2 - Traitement privilégié du premier aspect . . . . .</u>	<u>34</u>
<u>Sous-section 3 - Insuffisance du premier aspect à expliquer toutes les applications de la doctrine et recherche d'une autre explication . . . . .</u>	<u>36</u>

<u>Section 2 - Deuxième aspect: balises de la discrétion chez ceux qui sont chargés de l'interprétation ou de l'application de la loi</u> . . . . .	39
<u>Sous-section 1 - Contenu du deuxième aspect</u> . . . . .	41
<u>Sous-section 2 - Difficulté à constituer le deuxième aspect en un motif autonome d'annulation</u> . . . . .	44
<u>Section 3 - Rapports entre le premier et le deuxième aspect</u> . . . . .	46
<u>Sous-section 1 - Emergence difficile du deuxième aspect et reconnaissance incertaine de son caractère prédominant</u> . . . . .	47
<u>Sous-section 2 - Tendence à occulter le deuxième aspect malgré <u>Smith c. Goguen</u> et <u>Kolender c. Lawson</u></u> . . . . .	52
<u>Sous-section 3 - Emergence de règles particulières en matière pénale à cause de la difficulté de concilier le deuxième aspect et les règles du «standing»</u> . . . . .	56
<b>CHAPITRE II - Problématique particulière du «void-for-vagueness»</b> . . . . .	62
<u>Section 1 - Contenu du troisième aspect</u> . . . . .	62
<u>Section 2 - «Vagueness» et «overbreadth»</u> . . . . .	65
<u>Sous-section 1 - Similitudes entre les deux doctrines</u> . . . . .	66
<u>Sous-section 2 - Différences entre les deux doctrines</u> . . . . .	70
<u>Sous-section 3 - Caractéristiques de l'«overbreadth»</u> . . . . .	72
<u>Section 3 - Conséquences au plan de l'analyse</u> . . . . .	78

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE .....	80
DEUXIEME PARTIE - FONDEMENTS CONSTITUTIONNELS DE LA DOCTRINE DU «VOID-FOR-VAGUENESS» EN DROIT AMERICAIN .....	83
CHAPITRE PREMIER - <b>Fondements constitutionnels proposés à l'appui du «void-for-vagueness» dans les arrêts <u>Grayned</u> et <u>Papachristou</u></b> .....	96
<u>Section 1 - Fondements constitutionnels proposés à l'intérieur des arrêts <u>Papachristou</u> et <u>Grayned</u> eux-mêmes</u> .....	98
<u>Sous-section 1 - «Due process of law» (<u>Grayned</u>)</u> .....	99
<u>Sous-section 2 - «Rule of law» (<u>Papachristou</u>)</u> .....	106
<u>Section 2 - Rapports entre les fondements proposés dans <u>Papachristou</u> et <u>Grayned</u></u> .....	112
<u>Sous-section 1 - La «Rule of law» fait-elle partie du «due process of law»?</u> .....	112
<u>Sous-section 2 - La portée variable du «due process of law»</u> ..	117
CHAPITRE II - <b>Fondements constitutionnels invoqués par la jurisprudence à l'appui des deux principaux aspects du «void-for-vagueness»</b> .....	123
<u>Section 1 - Fondements constitutionnels proposés dans les principaux arrêts invoqués à l'appui du premier aspect</u> .....	124

<u>Sous-section 1</u> - Lente et difficile émergence d'un premier rattachement du «void-for-vagueness» au <u>«due process of law»</u> . . . . .	126
<u>Sous-section 2</u> - Multiplication des rattachements du «void-for-vagueness» à la Constitution . . . . .	139
<u>Sous-section 3</u> - Divisions sur l'application du «void-for-vagueness» au sein de la Cour: de nouveaux fondements sont proposés . . . . .	149
<u>Sous-section 4</u> - Renforcement des assises constitutionnelles du «void-for-vagueness» . . . . .	158
<u>Section 2</u> - <u>Fondements constitutionnels proposés dans les principaux arrêts invoqués à l'appui du deuxième aspect</u> . . . . .	168
<u>Sous-section 1</u> - Difficile reconnaissance de fondements constitutionnels pour justifier, hors du contexte du Premier amendement, l'annulation des lois dont l'imprécision des termes résulte en un octroi de discrétion illimitée à ceux qui sont chargés de les appliquer . . . . .	172
<u>Sous-section 2</u> - Extension du <u>«due process of law»</u> comme fondement constitutionnel du deuxième aspect du «vagueness» . . . . .	195
<u>Sous-section 3</u> - Fondement constitutionnel additionnel du deuxième aspect: l'efficacité du contrôle judiciaire fédéral . . . . .	202
<u>Sous-section 4</u> - Nouvelles divisions de la Cour sur le «void-for-vagueness»: aucun nouveau fondement n'est proposé . . . . .	206
<b>CHAPITRE III - Fondements constitutionnels invoqués postérieurement aux arrêts <u>Papachristou</u> et <u>Grayned</u></b> . . . . .	217

<u>Section 1 - Fondements constitutionnels invoqués dans <b>Furman c. Georgia</b> (1972)</u> .....	217
<u>Sous-section 1 - Le «due process of law» n'offre pas de protection contre l'arbitraire lors de l'imposition de la peine de mort (<b>McGautha</b>)</u> .....	220
<u>Sous-section 2 - Nouveau fondement : le VIIIe amendement fournit la protection que <b>McGautha</b> avait exclue du «due process of law» (<b>Furman</b>)</u> .....	224
<u>Sous-section 3 - Les procédés de rattachement au VIIIe amendement de la protection contre l'arbitraire dans l'imposition de la peine capitale</u> .....	231
 <u>Section 2 - Variations et incertitude dans la jurisprudence postérieure: de 1972 à 1991</u> .....	248
<u>Sous-section 1 - La «Burger Court» interprète le «due process of law» si étroitement que le premier aspect ne paraît même plus garantir le «fundamental fairness»</u> .....	249
<u>Sous-section 2 - Les divergences de vues se multiplient : le «void-for-vagueness» apparaît même comme un instrument de détournement de pouvoir</u> .....	253
<u>Sous-section 3 - Le deuxième aspect est rattaché au «fairness» («fair enforcement») et considéré comme l'emportant sur le premier</u> .....	255
<u>Sous-section 4 - Incertitude quant au deuxième aspect hors du contexte du Premier amendement et du VIIIe amendement (appliqué à la peine capitale)</u> .....	264
 CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE .....	272
 CONCLUSION .....	277

**BIBLIOGRAPHIE** ..... 291